



MER23+JEU24SEPT26

2^E ÉDITION

TROPHÉE SENIORS

DE NANTES-ERDRE

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Trophées Seniors, Seniors 2 et Seniors 3.

SÉRIES

- 1 Série Messieurs : index inférieurs à 15,5.
- 1 Série Dames : index inférieurs à 18,5.

FORMULE DE JEU

- - 36 trous stroke play en formule de jeu « score maximum par + 4 », 18 trous par jour, sur le Golf de Nantes Erdre.

MARQUES DE DÉPARTS, HEURES DE DÉPARTS

- Repères jaunes (n° 3) pour les Messieurs.
- Repères rouges (n° 5) pour les Dames.
- L'intervalle entre chaque départ sera au minimum de 11 minutes.

1^{er} tour. Selon les recommandations du cahier des charges des Trophées Seniors. Les Messieurs sont répartis en quatre blocs égaux : du bloc 1 (les meilleurs index) au bloc 4 (les moins bons). Les joueurs partiront dans cet ordre : bloc 2, bloc 1, bloc Dames, bloc 3 puis bloc 4.
Publication des heures de départs mercredi 22 septembre à 10h.

2^e tour. Les heures de départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, donc être né-e avant le 23 septembre 1976.
- Être à jour pour 2026 : licence ffgolf, certificat ou questionnaire médical, droit de jeu fédéral et respect des critères d'index.
- Étrangers : les licenciés d'une fédération étrangère reconnue doivent attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.



MER23+JEU24SEPT26

TROPHÉE SENIORS

DE NANTES-ERDRE

INSCRIPTIONS

- Ouverture des inscriptions : **lundi 3 août à 9h.**
- Clôture des inscriptions : **mercredi 2 septembre à 18h.**
- Publication de la liste des inscrits : **mardi 16 septembre à 12h.**
- Règlement par chèque à l'ordre de « AGNE » ou directement à l'accueil avant la date de clôture des inscriptions.
- Les droits d'inscription comprennent : la journée d'entraînement du mardi 22 septembre (réservation obligatoire), les deux journées de compétition et le cocktail de remise des prix.
- Note : prise en compte des inscriptions à la date de réception du bulletin et du règlement.
- Champ de joueurs : 120 maximum, dont 33 Dames minimum, et 12 wild cards maximum (attribuées par le golf Bluegreen Nantes-Erdre).
- Priorités d'inscription : 1] quinze places dans le champ des messieurs et cinq places dans celui des dames seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions ; 2] Mérite national seniors ; 3] ordre des index au 4 septembre 2025 ; 4] ordre d'arrivée des inscriptions.

VOITURETTES

- L'utilisation des voiturettes sera autorisée uniquement pour les joueurs Handigolf titulaires du Medical Pass délivré par l'EDGA (mention « Buggy = Yes »). Leur cadet n'est pas autorisé à prendre place à bord de la voiturette et il devra transporter les clubs du joueur.

DÉPARTAGE

- En cas d'égalité pour la 1^{re} place du Trophée seniors Messieurs et du Trophée seniors Dames, un play-off en « mort soudaine » sera effectué sur les trous : 18, 9.
- En cas d'impossibilité de jouer ou de terminer le play-off, et pour toutes les autres catégories ou places, les ex-aequo seront départagés sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou joué. Si l'égalité subsiste, les scores seront comparés trou par trou en remontant (17, 16, 15, etc.).

REMISE DES PRIX

- Au Club-House 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie à l'issue du 2^e tour, suivie du cocktail.
- Série Messieurs : deux prix brut ; série Dames : un prix brut.
- Pour chacune des catégories Seniors 2 Hommes, Seniors 2 Dames, Seniors 3 Hommes et Seniors 3 Dames : un prix brut.
- Note : les séries Seniors Messieurs et Dames priment les catégories Seniors 2 et 3 Messieurs et Dames.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Yves Bréhan, président de l'AS ; Geoffrey Marziale, directeur du golf Bluegreen Nantes-Erdre ; Françoise Alis, Capitaine des jeux ; Daniel Le Gallou, membre de l'AS.

NOTE DE SÉCURITÉ

Pour rappel de la sécurité de tous, le golf Bluegreen Nantes-Erdre est équipé d'un défibrillateur. Il se situe à l'accueil du club-house dont les heures d'ouverture sont de 8h30 à 18h30. En cas d'urgence, veuillez appeler le 15 ou le 18.

La ligne directe l'accueil du club-house est le 02 40 59 21 21



BULLETIN D'INSCRIPTION

nom	
prénom	
n° licence	
club	
index	
date de naissance	
téléphone	
mobile	
courriel	
place au Mérite national senior	

RÈGLEMENT

Ci-joint un règlement de (cocher la case correspondante) :

- ☐ **20** € pour les membres AGNE (abonnés Bluegreen Nantes-Erdre, France ou Région ouest)
- ☐ **40** € pour les non-membres AGNE (abonnés Bluegreen Nantes-Erdre, France ou Région ouest)
- ☐ **70** € pour les abonnés Bluegreen exclusif non-Nantes-Erdre
- ☐ **90** € pour les non-abonnés Bluegreen

À le

Signature :

Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription **obligatoirement accompagné du règlement des droits d'engagement** par chèque à l'ordre de l'AGNE au plus tard pour le **mercredi 2 septembre 2026** à l'adresse suivante :

AGNE | Golf Bluegreen Nantes-Erdre | Avenue du Bout-des-Landes | 44300 NANTES

La liste des joueurs inscrits sera publiée au plus tard le 14 septembre sur le site www.agne.fr.